



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Revalorisation des salaires dans le secteur médico-social

Question au Gouvernement n° 4733

Texte de la question

REVALORISATION DES SALAIRES DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Monsieur le Premier ministre, j'ai reçu hier les acteurs corréziens du secteur du handicap et du secteur social, qui m'ont fait part de leur vive inquiétude concernant l'inégalité de traitement des salariés après le Ségur de la santé et le non-financement annoncé par vous-même de la revalorisation des salaires du personnel dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022. Rappelons pourtant qu'en dix ans, les salariés du secteur médico-social ont perdu 25 % de leur pouvoir d'achat !

Certes, le Ségur de la santé a abouti à une augmentation de salaire de 183 euros par mois pour les métiers de santé et aussi pour les personnels des EHPAD publics et privés, mais cela appelle deux observations : d'une part, la revalorisation des salaires, prétendument pourvue par des dotations d'État, est insuffisante puisqu'elle ne couvre que 80 % de l'augmentation. Qui va payer et comment ?

D'autre part, que faites-vous des oubliés du Ségur de la santé dans le secteur du handicap et dans le secteur social ?

M. Maxime Minot. Eh oui !

Mme Frédérique Meunier. Vous provoquez des inégalités en permettant la revalorisation des salaires des personnels ciblés et en oubliant ceux qui auraient dû bénéficier également d'une augmentation. Quelle injustice ! La colère gronde ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Monsieur le Premier ministre, quand allez-vous étendre une revalorisation salariale à l'ensemble des professionnels, quelle que soit leur filière, et à l'ensemble des établissements et services, quel que soit leur financeur ? Êtes-vous conscient du fait que la revalorisation salariale à l'ensemble des secteurs du médico-social permettrait de garantir la qualité du service, d'endiguer la fuite des professionnels et d'éviter la dégradation du climat social ? Au nom des principes d'équité et de reconnaissance, tous les employés des établissements financés par les agences régionales de santé et par les départements doivent pouvoir bénéficier d'une revalorisation salariale financée par l'État. Alors, que comptez-vous faire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Vous dites, madame la députée, qu'on a oublié des gens dans le Ségur... Mais vous, vous avez oublié de le voter. (*Applaudissements sur les bancs des groupes*

LaREM et Dem. – Protestations sur les bancs du groupe LR.) Vous prétendez pointer du doigt un angle mort dans le dispositif, mais, quand les parlementaires de la majorité votaient des hausses de salaire à hauteur de 10 milliards d'euros par an pour un million et demi de soignants dans les hôpitaux, les EHPAD, le secteur du handicap et le médico-social, votre candidate nous reprochait de cramer la caisse ! (Mêmes mouvements.) Mettez-vous d'accord avec la candidate dont vous portez les couleurs, avec votre groupe politique...

Mme Frédérique Meunier. Non !

M. Patrick Hetzel. C'est l'inverse !

M. Maxime Minot. Les revalorisations dépendent d'un décret !

M. Olivier Véran, ministre . . .et peut-être avec vous-même. Vous ne pouvez pas à la fois voter contre le Ségur et reprocher au Gouvernement d'avoir oublié des personnels. Je vous vois faire « oui » de la tête... C'est plus grave que ce que je pensais. Il y va de la cohérence politique, madame la députée. Nous avons fait ce que personne n'avait osé auparavant : 10 milliards d'euros de hausse de salaires, soit 183 euros net de plus par mois pour un million et demi de salariés, dont 85 % de femmes, et quand il a fallu y revenir, pour parfaire le dispositif, nous l'avons fait. Ainsi, les oubliés du Ségur ont fait l'objet d'une mission confiée par le Premier ministre à Michel Lafourcade, et le périmètre a été élargi au point d'y embarquer, Brigitte Bourguignon, Sophie Cluzel et moi-même, jusqu'à 400 000 salariés supplémentaires de manière qu'il n'y ait pas d'oubliés dans le secteur du médico-social et du sanitaire.

Je vous invite, la prochaine fois qu'il y aura un vote de la même majorité, je l'espère, dans le quinquennat prochain, pour revaloriser les salaires des travailleurs sociaux...

M. Patrick Hetzel. Il y a surtout des oubliés dans le Ségur, c'est ça le problème !

M. Olivier Véran, ministre . . .parce qu'eux aussi en ont besoin (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*), à appuyer sur le bon bouton – si vous êtes encore parmi nous, ce que je vous souhaite de tout cœur – : le bouton « pour ». Je compte sur vous ! (Mêmes mouvements.)

M. Maxime Minot. Et vous, vous ne serez plus là !

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Monsieur le ministre, comment voter pour un Ségur qui oublie du monde ? C'est impossible ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4733

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)